



**18
Mars**

n°36

newsletter

*La lettre d'information
bi-mensuelle de la
CNBA.*




Cher(e)s batelier(e)s,

Vous retrouverez ci-dessous les actualités de la première quinzaine du mois de mars : l'OEB et la DG MOVE évoquent des mesures anti-crise, la CNBA rencontre Senalia, un zoom sur le projet Bray-Nogent ainsi que sur l'accès pour tous au site Internet de la CNBA.

Cordialement,
Michel Dourlent

LES RENDEZ-VOUS A VENIR

-  **Mardi 19 mars, 9h30 :**
Conseil d'administration de la CNBA.
-  **Jeudi 21 mars, 14h30 :**
Conseil d'administration de TFF.
-  **Jeudi 25 mars, 9h :**
Conseil d'administration du RSI.

-  **Mercredi 27 mars, 9h30 :**
Réunion de bureau de la CNBA.
-  **Mercredi 27 mars, 14h30 :**
Réunion de coordination avec le Ministère.
-  **Jeudi 28 mars, 9h :**
Conseil d'administration de VNF..

NOUVEAUTES SUR INTERNET

Site internet : www.cnba-transportfluvial.fr

- Comptes rendus de réunions et de commissions auxquelles ont participé les administrateurs.
- Actualités

- Pour mémoire, pour accéder à l'espace adhérent vous devez saisir :
Identifiant : nom.prénom (ne pas oublier le point entre nom et prénom)
Mot de passe : votre numéro de carte CNBA (« Numéro d'immatriculation »)

Page facebook de la CNBA : www.facebook.com/cnba.batellerie

- Des articles, photos, commentaires sur les actualités du transport fluvial et les projets qui contribuent à son développement.



L'OEB et la DG MOVE évoquent des mesures anti-crise

Une réunion importante a eu lieu dans les locaux de la commission européenne jeudi 28 février dernier, entre les vice-présidents de l'OEB, dont Mme Leleu représentante de la CNBA, et M. Théologitis, responsable du bureau « Ports et navigation intérieure dans la Direction Générale « MOVE » de la Commission européenne. L'objet de la réunion faisait suite à une lettre de l'OEB envoyée le 20 décembre 2012 à M. Théologitis, pour alerter les autorités européennes de la situation difficile dans laquelle se trouve la petite cale européenne (<1500T). Des solutions pour l'aider ont été évoquées telles que d'éventuelles coopérations d'auto-entrepreneurs, la réactivation de la règle du vieux pour neuf, la révision des dispositions transitoires de certaines prescriptions techniques, ainsi que l'installation d'une antenne directe de l'OEB à la DG MOVE pour faciliter la collaboration entre les deux entités. La prochaine réunion de l'OEB permettra de faire le point sur l'état d'avancement de ces mesures anti-crise.



La CNBA rencontre Senalia

Jeudi 14 mars dernier, la CNBA a reçu dans ses locaux parisiens, le Directeur Général de Senalia, prestataire de services en stockage, manutention et logistique portuaire sur le Grand port maritime de Rouen. Pôle référent dans l'exportation et le stockage de céréales, Senalia a récemment doublé sa capacité de déchargement « péniches » et pense, dans les années à venir, doubler une seconde fois ses volumes. Cette réunion CNBA – Senalia fut l'occasion pour la Chambre de rappeler à son interlocuteur que dans le passé de multiples dysfonctionnements avec les grues ont eu lieu au cours du déchargement (photos à l'appui). Pour Senalia, l'objectif réside en un déchargement de masse optimisé et la limitation des temps passés en arrêts de manutention, déclarations d'avaries et frais de réparation. Pour exemple, les planchers usagés en bois dans les bateaux multi-cales avec bourrage devant et derrière ne sont pas les bienvenus. La CNBA a ainsi suggéré, au cours de cette réunion, la mise en place d'un coulisseau entre le godet et la flèche afin de limiter l'appui sur le fond des bateaux.

Le Directeur Général de Senalia reste très ouvert au dialogue, n'hésitez donc pas à nous faire part de vos idées et remarques par e-mail ou téléphone à la CNBA Paris qui transmettra vos recommandations : paris@cnbafluvial.fr ou 01.43.15.96.96.



La NTK s'est réunie à Duisburg le 5 mars dernier

Mardi 5 mars 2013 a eu lieu la commission nautique et technique, présidée par M. Rusche, à Duisburg. Cette commission, mieux connue sous le sigle de NTK, se tient deux fois par an, et résulte des efforts conjugués de l'OEB (Organisation Européenne des Bateliers) et de l'UENF (Union Européenne de la Navigation Fluviale) pour donner son avis à la CE (Commission Européenne) et aux groupes de travail de la CCNR qui travaillent sur les sujets qui concernent la navigation intérieure européenne (RPNR, RVBR, verdissement de la flotte, RIS, observation du marché, groupe de travail commun CCNR et CE sur les prescriptions techniques pour les bateaux de la navigation intérieure, etc).

Parmi les nombreux sujets abordés figuraient les principaux points concernant l'incorporation au RVBR de prescriptions relatives à la propulsion de bateaux au gaz naturel liquéfié, de nouvelles propositions de la CCNR sur l'harmonisation des qualifications de bateliers et des matelots ainsi que l'accord prochain sur la partie C de la CDNI.

La réunion s'est tenue en langue allemande, mais une traduction en anglais et partiellement en français a été fournie. Un rapport de la teneur des discussions est en cours de rédaction suite à une collaboration entre le chargé d'Affaires européennes de la CNBA, et de la secrétaire du BDB.

VOS QUESTIONS / NOS REPONSES

La CNBA propose-t-elle des aides en cas de maladie, de destruction partielle du bateau, etc ?

¶ Oui, il existe plusieurs types d'aides en fonction du problème rencontré. Sur le site Internet (espace « Professionnels », rubrique « Faire face aux difficultés ») vous trouverez toutes les aides proposées par la CNBA, leurs descriptifs ainsi qu'un lien direct pour télécharger le formulaire à nous renvoyer. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Mme Sophie Kulphom-Copin au 01.43.15.91.56 ou par e-mail à : s.kulphom-copin@cnbafluvial.fr

Peut-on lire les comptes rendus des réunions auxquelles la CNBA participe ?

¶ Tous les comptes rendus de réunion de la CNBA sont visualisables sur le site Internet de la Chambre. Rendez-vous dans votre espace « Professionnels », entrez vos identifiants et consultez la rubrique « S'informer », vous y trouverez les comptes rendus des différentes commissions de la CNBA (formation, économique et social, infrastructures...), les comptes rendus des réunions à l'OEB (Organisation Européenne des bateliers), les commissions des usagers, etc.

Projet Bray-Nogent : donnez votre avis !

Le projet Bray-Nogent a pour ambition d'étendre le réseau à grand gabarit de l'axe Seine jusqu'à Nogent-sur-Seine. Cet aménagement permettrait de relier de manière homogène les ports de Nogent-sur-Seine au bassin parisien et au-delà, aux ports du Havre, de Rouen et du nord de l'Europe.

A l'issue du débat public qui s'est tenu de novembre 2011 à février 2012, VNF a décidé de poursuivre les études du projet en retenant le scénario permettant l'accès des bateaux de classe Va (2 500 tonnes) jusqu'à Nogent-sur-Seine. Le débat public a conforté ce scénario comme le meilleur pour concilier différents objectifs :

- **L'accroissement des échanges de marchandises par voie fluviale** avec le bassin parisien et au-delà,
- **Le développement économique local** en améliorant la compétitivité des entreprises existantes et en suscitant l'implantation de nouvelles activités,
- **La réduction des nuisances** ainsi que des émissions de gaz à effet de serre grâce au report modal vers les modes de transports de marchandises alternatifs à la route.

Suite au débat public, VNF s'est engagé, en **juin 2012**, à conduire une **étape préliminaire** avec la mise en place d'un dispositif d'information du public. Dans ce cadre, VNF souhaite associer les acteurs concernés pour les réflexions et études à venir comme les mesures en faveur de la navigation, l'insertion du projet dans le territoire et la détermination des impacts hydrauliques et environnementaux. Cette étape doit s'achever **au plus tard le 29 juin 2013** par une délibération prise par le Conseil d'administration de VNF.

En tant qu'acteur de la voie d'eau vous pouvez tout à fait participer à ce projet en aiguillant les propos au travers de questions posées sur le site Internet du débat public. VNF s'engage à vous répondre dans un délai de 15 jours, à compter de la réception de votre question.

Pour poser une question, [cliquez ici](#).

Pour visualiser les questions déjà posées et les réponses de VNF, [cliquez ici](#).

Pour télécharger la documentation (comptes rendus, communiqués, synthèses, cartes...) sur le projet Bray-Nogent, [cliquez ici](#).

L'ensemble des acteurs concernés par le projet seront associés à cette démarche de concertation, tout au long de la vie du projet Bray-Nogent pour une mise en service à l'horizon 2020.

LA CNBA VOUS REND SERVICE

Le site Internet de la CNBA accessible à TOUS les bateliers adhérents

Depuis de nombreuses années, la Chambre nationale de la batellerie artisanale dispose d'un site Internet accessible à l'adresse suivante : www.cnba-transportfluvial.fr

Ce site Internet a été remanié il y a maintenant 1 an, offrant plus de lisibilité, un accès facilité et une information ciblée et structurée. Vous y retrouvez régulièrement les actualités de votre Chambre, des comptes rendus de réunions ainsi que des outils pratiques pour accompagner votre activité de batelier.

Toutefois, un élément demeurait manquant sur notre site Internet : l'accessibilité des conjoints bateliers à l'espace réservé aux professionnels. Ces derniers ne pouvant accéder aux informations sécurisées, ils n'avaient d'autre choix que de se satisfaire des actualités dites publiques ou demander à un patron batelier de leur transférer les informations.

Dans le **courant du mois d'avril** ce problème sera résolu, nous intégrerons la totalité des données des patrons et conjoints bateliers afin que chacun puisse, de façon individuelle, accéder aux informations sécurisées de la CNBA. Un e-mail vous sera envoyé lorsque l'accès au site Internet pour tous sera effectif.

En attendant nous vous rappelons que pour vous connecter à votre espace personnel, vous devez entrer :

- **En identifiant** : votre nom . votre prénom (ne pas oublier le point entre le nom et le prénom).
- **En mot de passe** : votre numéro CNBA.

NOUS CONTACTER :

CNBA PARIS

Tel : 01.43.15.96.96
Fax : 01.43.15.96.97
cnba.paris@wanadoo.fr

CNBA DOUAI

Tel : 03.27.87.54.93
Fax : 03.27.90.80.34
cnba.douai@orange.fr

CNBA LYON

Tel : 04.78.37.19.46
Fax : 04.72.40.00.41
cnba.lyon@orange.fr